

# Commission Départementale de football

10, Bd Marcel Dassault – 31770 COLOMIERS

Tél. : 05.34.36.12.40

Site Internet : [www.fsgt31.fr](http://www.fsgt31.fr)

[accueil@31.fsgt.org](mailto:accueil@31.fsgt.org)



**26 Octobre 2021**

**N° 9**

**L'adversaire et l'arbitre  
sont les partenaires  
qui nous font  
progresser**

## SOMMAIRE

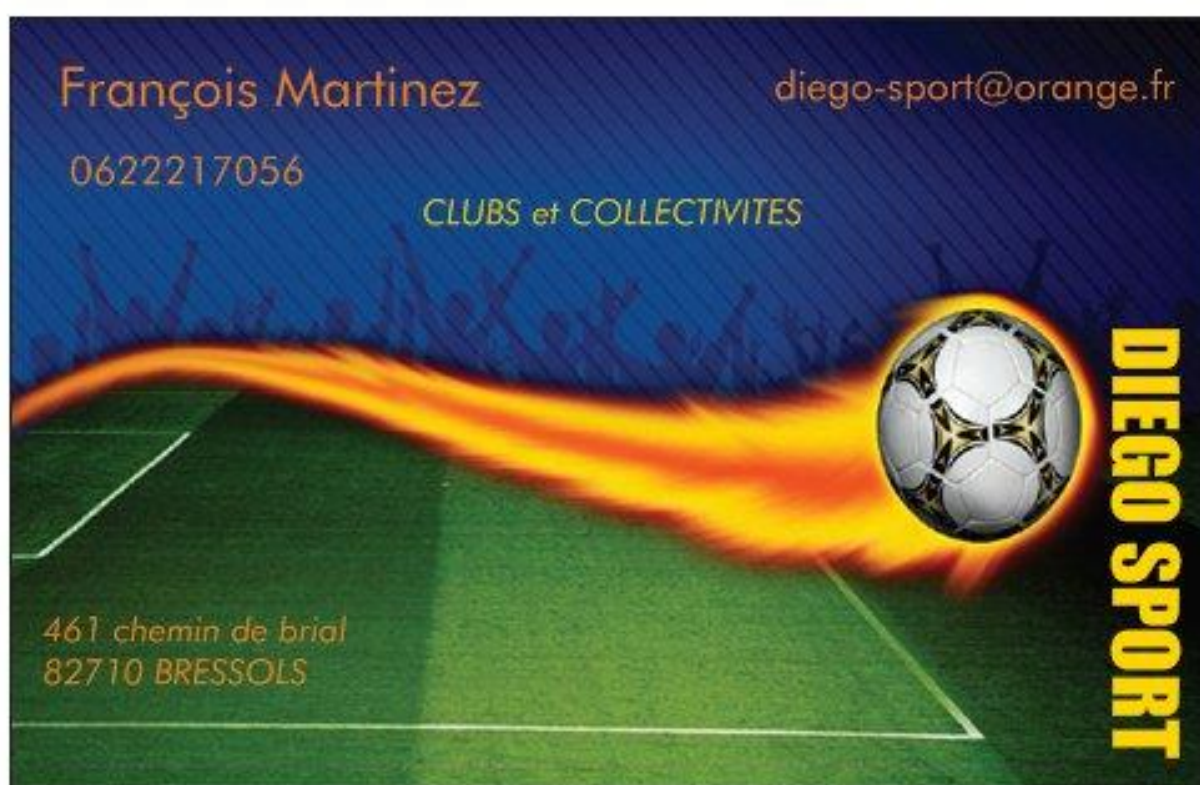


- Réunion de la Commission,
- Pense-bête,
- Information licences,
- Arbitrage,
- Trésorerie,
- Résultats,
- Sportivité semaine 42,
- Sanctions,
- Rectificatif calendrier,
- Calendrier : Semaines 44 et 45.

# SAISON 2021 - 2022

# OFFICIEL DU FOOTBALL

# Partenaire de la F.S.G.T. 31



François Martinez [diego-sport@orange.fr](mailto:diego-sport@orange.fr)  
0622217056  
CLUBS et COLLECTIVITES

461 chemin de brial  
82710 BRESSOLS

**DIEGO SPORT**

# REUNION DE LA COMMISSION

Lundi 25 Octobre 2021.

Présents : Bruno CADART, Patrick FINKBEINER, José MARTINEZ, Marcel MARTINS, Laurent SARDA et René SILHOL.

## PENSE-BETE

### ① **FORMALITES POUR ACCEDER AU SITE FGST 31**

① Nom du site : fsgt31.fr

② Pour accéder au bulletin :  FOOTBALL A 11  
 LA PRATIQUE  
 BULLETINS

③ Pour accéder au mémento :  FOOTBALL A 11  
 LA PRATIQUE  
 MEMENTO

④ Pour accéder aux classements :  FOOTBALL A 11  
 LA PRATIQUE  
 CLASSEMENTS

⑤ Pour accéder aux calendriers :  FOOTBALL A 11  
 LA PRATIQUE  
 CALENDRIERS

⑥ Pour accéder au règlement intérieur :  FOOTBALL A 11  
 LA PRATIQUE  
 REGLEMENT INTERIEUR

### ② **DEMANDE DE LICENCE**

Si vous n'avez pas de fiche de demande de licence, vous avez la possibilité de la télécharger en format pdf, sur notre site :

- ① [www.fsgt31.fr](http://www.fsgt31.fr),
- ② Football à 11,
- ③ Actualités,
- ④ Demande de licence.

### ③ **DECLARATION D'ACCIDENT**

Il vous est possible de télécharger directement une déclaration d'accident, sur le site de l'assurance. Ainsi vous ne perdrez pas de temps s'il vous arrive une blessure.

- ① site : <http://www.mutuelle-des-sportifs.com>
- ② onglet : « en cas d'accident ».
- ③ télécharger le document en format pdf.

### ④ **TARIFS**

🔊 Tarifs des licences :

adulte avec assurance : **38.50 €**

jeune avec assurance (né de 1998 à 2001) : **32 €**

Nous vous rappelons que pour tout dossier incomplet, la licence ne sera pas délivrée et le joueur ne sera pas qualifié :

Dossier complet pour une nouvelle licence = inscription sur le site + impression du lot + bordereau de commande + carton blanc avec photocopie de la pièce d'identité + **paiement.**

Dossier complet pour un renouvellement = inscription sur le site + impression du lot + bordereau de commande + **paiement.**

D'autre part, comme précisé lors des Assemblées, les **dépôts et les retraits** de licences ne pourront se faire que **le lundi et le mardi après-midi**, jours de présence des membres de la commission football. Pour les autres jours, vous devrez téléphoner avant de vous déplacer afin de savoir si un membre de la commission est présent au comité.

**Sans le respect de ces consignes, vous prenez le risque que votre (vos) joueur(s) ne soit(ent) pas qualifié(s).**

**Il n'y a plus le délai de 7 jours ou de 24 heures pour la qualification des joueurs. Mais ATTENTION, le joueur ne sera qualifié lors de son inscription sur le site, qu'à la seule condition que les documents demandés plus haut, ainsi que le paiement nous soient parvenus à la commission.**

📌 Tarifs d'arbitrage à régler impérativement avant le match :

Indemnité d'arbitrage : **8 €**

Indemnité de déplacement : **36 €**

Soit un total de **22 € par équipe**, ou **44 €** s'il y a deux arbitres.

### 📌 LICENCIÉS D'UNE AUTRE DISCIPLINE

Les licenciés d'une **autre discipline** évoluant dans un **autre club** seront **qualifiés** lorsque la commission aura en sa possession **l'autorisation du club d'appartenance + le carton blanc.**

Les licenciés d'une **autre discipline** évoluant dans le **même club** seront **qualifiés** lorsque la commission aura en sa possession le **carton blanc.**

**Important : Un licencié ne peut pratiquer dans un autre club une discipline existante dans le sien.**

### 📌 REDACTION ET CONTRÔLE DE LA FEUILLE DE MATCH

Les noms des joueurs doivent être inscrits en MAJUSCULES, qu'aucun joueur ne doit être raturé (marqué non joué par l'arbitre) et que les feuilles de match qui sont auto-carbonées doivent être dépliées afin que des inscriptions gênantes ne s'écrivent sur le double.

***La transgression à ces règles entrainera automatiquement une amende pour le club fautif.***

**D'autre part, toutes les feuilles de match sont contrôlées automatiquement par la Commission, même en absence de réclamation.**

Alors soyez vigilants lorsque vous formez vos équipes, afin d'éviter tout litige éventuel. D'autre part, les feuilles de match bien remplies facilitent le travail de la Commission. Aussi, remplissez-les scrupuleusement.

### **7 RETOUR FEUILLES DE MATCH**

**Les feuilles de match doivent être retournées dans les délais, aussi bien l'original que le double, (feuilles postées 48h après la rencontre ou parvenues à la Commission avant le lundi midi suivant la rencontre), sous peine de rencontre perdue par pénalité pour le club en infraction, plus amende pour retard.**

### **8 QUALIFICATIONS DES JOUEURS**

Nous vous rappelons que **les joueurs doivent être qualifiés pour la date de la rencontre**. Sachant que la permanence de la Commission se tient les lundis après-midi à partir de 16h30, et tenant compte par ailleurs, qu'il n'y a plus les délais de qualification il est **IMPERATIF** que **les dossiers licences soient COMPLETS avant la date du match**, faute de quoi, leurs joueurs ne seront pas en règle pour participer au match, ce qui se traduira par des rencontres perdues par forfait ou pénalité. D'autre part, si le jour de la rencontre, un joueur n'a pas sa licence (bien que déposée à la Commission), **il doit obligatoirement se munir d'une pièce d'identité, ou être en possession de sa licence de la saison dernière. Sinon il ne pourra pas participer à la rencontre**. Alors, prévenez vos joueurs.

### **9 CERTIFICATS MEDICAUX**

Les responsables de clubs doivent gérer la conformité de ces certificats vis à vis de la nouvelle législation.

**Il est donc primordial que chaque joueur soit à jour avant que son dirigeant le laisse pratiquer sur un terrain, car dans le cas contraire, c'est sa responsabilité qu'il engage.**

### **10 CONTRÔLE SYSTEMATIQUE DES LICENCES ET DEBUT DES RENCONTRES**

Comme les saisons précédentes, un **contrôle systématique des licences** sera effectué par l'arbitre à chaque rencontre. D'autre part, **« une rencontre devra impérativement débiter au plus tard, un quart d'heure après l'horaire désigné sur le bulletin, toutes les vérifications d'usage ayant été effectuées. L'équipe n'étant pas prête sera déclarée forfait »**. Si pour une rencontre fixée à 19h45 par exemple, l'arbitre n'est pas en mesure d'avoir terminé la vérification des licences pour commencer la rencontre à 20h00 dernière limite, alors l'équipe qui n'est pas prête sera déclarée « forfait ». Il en va de même si aucune des deux équipes n'est prête à 20h00.

Alors **prenez vos dispositions pour éviter tout litige.**

**Qui plus est cette saison, avec les protocoles sanitaires d'utilisation des installations sportives, les gardiens feront évacuer les vestiaires à 21h45 afin d'effectuer le nettoyage et la désinfection des locaux (ceci concerne les terrains de Toulouse. Se référer aux protocoles particuliers de chaque municipalité pour les autres installations).**

## **① ① EQUIPEMENTS DES EQUIPES**

### **🔊 RESPECT DES COULEURS :**

Sur la feuille d'engagement, vous nous avez fait connaître les deux couleurs de maillots que nous avons retranscrites dans le Mémento. Ce sont les couleurs avec lesquelles vous devez obligatoirement jouer lorsque vous êtes « visiteurs ».

### **ART 14-A : MATERIEL DE JEU ET EQUIPEMENTS**

Les Clubs doivent jouer sous les couleurs qu'ils ont déclarées à la Commission. Si les deux équipes en présence jouent sous des couleurs semblables ou pouvant amener une confusion :

- le **Club recevant** doit changer les siennes, sous peine de match perdu si aucune entente n'est trouvée entre les deux équipes,

### **🔊 LES BALLONS :**

Des problèmes survenus lors de certaines rencontres les saisons passées nous font vous rappeler ce point de règlement. Soyez-y très attentifs :

### **ART 14-D : MATERIEL DE JEU ET EQUIPEMENTS**

Les ballons sont fournis, **sous peine de la perte du match**, par le club recevant et en nombre suffisant pour permettre à l'arbitre de mener la rencontre à son terme. Sur terrain neutre, chaque équipe devra présenter, avant le match, un ballon en parfait état. L'organisateur est tenu de fournir le nombre de ballons nécessaires au bon déroulement de la rencontre.

Alors prenez vos précautions pour éviter tout nouveau problème.

## **① ② COULEURS DES FEUILLES DE MATCH**

Nous rappelons à toutes fins utiles d'utiliser les feuilles de couleur **VERTE** pour la Coupe A. DELAUNE, les feuilles de couleur **JAUNE** pour la Coupe OCCITANE et les feuilles **BLANCHES** pour le Championnat.

## **① ③ PARTICIPATION FOOT A SEPT- FOOT A ONZE**

Précision concernant la participation des joueurs de « foot à 7 » et « foot à 11 » dans ces deux disciplines :

Une des deux disciplines peut utiliser lors d'une rencontre, ¼ des joueurs inscrits sur la feuille de match appartenant à l'autre discipline.

Soit :

3 joueurs de foot à 11 peuvent être utilisés dans l'équipe de foot à 7,

4 joueurs de foot à 7 peuvent être utilisés dans l'équipe de foot à 11.

D'autre part, en respectant le délai de 48 heures, un joueur peut jouer à 11 et à 7 la même semaine.



## ① ④ REPORT DE MATCH

Pour un **report de match**, vous devez le demander **au plus tard avant le vendredi midi suivant la 1<sup>ère</sup> programmation sur le bulletin**. Sinon pas de possibilité de report. Si cette demande a été faite par « **courrier électronique** », **la demande doit comporter la signature manuscrite et lisible**, et **être scannée et envoyée en pièce jointe**. La demande ORIGINALE, obligatoirement signée par le président du club devra être confirmée dans les 48 heures à la commission.

## ① ⑤ RAPPORT DES JOUEURS ET SANCTIONS

Lorsqu'un joueur prend une exclusion définitive, il doit envoyer son rapport dans les quarante-huit (48) heures qui suivent la rencontre. Si toutefois le rapport était envoyé par « **courrier électronique** », ce rapport devra **comporter la signature manuscrite et lisible**, et **être scanné et envoyé en pièce jointe, dans les vingt-quatre (24) heures**. Il devra être **confirmé par l'envoi de l'original par la voie postale** dans les cinq jours. Ce n'est qu'à ce moment qu'il sera pris en compte.

Pour ce qui est des sanctions, **les rencontres non jouées ou « forfait » ne sont pas comptabilisées pour les suspensions à purger**.

En ce qui concerne le reliquat des sanctions d'une saison à l'autre, un joueur étant suspendu doit être licencié dès le début de la saison pour pouvoir continuer à purger sa suspension:

### ART 31-E-13 : QUALIFICATION DES JOUEURS

#### JOUEUR SUSPENDU EN « TEMPS » :

« Un joueur suspendu en « temps » à cheval sur deux saisons, sera requalifié au terme de sa sanction **sous condition qu'il ait repris sa licence au début de la saison** sportive suivante. ».

**En cas de doute, contactez Marcel MARTINS à la Commission.**

## ① ⑥ INFORMATION SUR LA RESPONSABILITE DES CLUBS

**EN CAS D'INCIDENTS LORS D'UNE RENCONTRE, LES CLUBS SONT RESPONSABLES DE LEURS SUPPORTERS. S'IL Y A DEBORDEMENTS DE CES DERNIERS, CE SONT LES CLUBS QUI SERONT SANCTIONNES.**

## ① ⑦ ARRETES MUNICIPAUX

### ART 9-B-5 :

**"Les arrêtés municipaux doivent arriver à la commission avant le lundi suivant la déclaration. Dans le cas contraire, ils ne seront pas pris en considération."**

# INFORMATION LICENCES

**PRECISION IMPORTANTE AU SUJET DU CARTON LICENCE** : C'EST LA **CARTE DE GAUCHE** QUI DOIT ETRE RAPPORTEE POUR ETRE VALIDEE. LA CARTE « **EXEMPLAIRE ADHERENT** » EST DESTINEE A UNE AUTRE PRATIQUE SI BESOIN.

**Les photos utilisées ne doivent pas être récupérées sur la licence de la saison précédente, sous peine de licence refusée.**



Cette saison le suivi des licences sera modifié et vous sera présenté sous forme de tableau, vous permettant de visualiser les diverses étapes avant **VALIDATION COMPLETE** de vos lots déposés.

A compter de la **DATE DE DISPONIBILITE DE VOS CARTONS LICENCES** à la commission (suivant parution Bulletin) vous disposerez d'un **DELAI DE DEUX (2) MOIS AU MAXIMUM (SOIT 8 SEMAINES)** pour effectuer à votre convenance, toutes les démarches nécessaires (Retrait des cartons licences - Retour des licences à valider & Retrait des licences validées)

Passé cette date, les joueurs concernés par des **LICENCES NON VALIDEES** seront **AUTOMATIQUEMENT DISQUALIFIES** et ne pourront plus **PARTICIPER** aux rencontres de leurs équipes sous peine de **SANCTIONS** (match perdu pour le club)

**IMPORTANT** : Le dirigeant ou responsable de l'équipe **ASFP LUSITANOS** est convoqué **de toute urgence à la commission ce mardi 02/11** pour explications sur la FDM de la 1<sup>ère</sup> journée de championnat du 29/09/21 sous peine de Match perdu par pénalité



## **DOSSIERS INCOMPLETS POUR QUALIFICATION JOUEURS**

AS MATRA	Manque autorisation du club <b>PROGRES SON</b> Foot 7 pour le joueur <b>COUDERC Sébastien</b>
TOLOSA DUCKS	Manque carton blanc du joueur <b>BETO Chandel</b> Manque carton blanc du joueur <b>COMBALIE Frédéric</b> Manque carton blanc du joueur <b>DUCUING Vivien</b> Manque carton blanc du joueur <b>HOTETE Christian</b>





## POUR REGULARISATION DOSSIER

ASC CNES	Fournir carton blanc du joueur TABURET <b>Guillaume</b> Manque copie Pièce d'identité sur carton blanc du joueur HOURET <b>Baptiste</b>
FC FONBO	Fournir carton blanc du joueur de Foot 7 LECOMTE <b>Erwann</b>
LES SHADOCKS DE SEILH	Fournir carton blanc du joueur PAUTHE <b>Cédric</b>
TOULOUSE SA	Fournir carton blanc du joueur FAUCHARD <b>Jean claude</b>



## SUIVI ETAT DES LICENCES CLUBS

CLUBS	DATE DISPONIBILITE CARTONS LICENCES (NOMBRE)	DATE RETRAIT CARTONS LICENCES (NOMBRE)	DATE RETOUR LICENCES A VALIDER (NOMBRE)	DATE DISPONIBILITE LICENCES VALIDEES PAR COMMISSION (NOMBRE)	DISQUALIFICATION JOUEURS A COMPTER DU
US AERO FOOT	27/09 (17)	20/10 (17)			29/11
	04/10 (1)	20/10 (1)			06/12
	11/10 (1)	20/10 (1)			13/12
	18/10 (1)	20/10 (1)			20/12
ASCA	27/09 (24)	12/10 (24)	25/10 (24)	25/10 (24)	29/11
	04/10 (1)	12/10 (1)	25/10 (1)	25/10 (1)	06/12
ALTRAN FOOT	28/09 (5)	28/09 (5)			29/11
	05/10 (2)	05/10 (2)			06/12
	18/10 (2)				20/12
FC BALEC	04/10 (18)	06/10 (18)			06/12
	11/10 (1)				13/12
	18/10 (1)				20/12
FC CANTOU'LOUSAIN	20/09 (1)	28/09 (1)			22/11
	11/10 (3)	11/10 (3)			13/12
ASC CNES	20/09 (20)	28/09 (20)	15/10 (19)	18/10 (19)	22/11
					22/11
	27/09 (4)	28/09 (4)	15/10 (4)	18/10 (4)	29/11
	18/10 (3)				20/12
AS DRT	04/10 (14)	04/10 (14)			06/12
	18/10 (1)				20/12
DYNAMO FC	04/10 (19)	11/10 (19)			06/12
	11/10 (2)	11/10 (2)			13/12
USEMA COLOMIERS	11/10 (2)	12/10 (2)	13/10 (2)	13/10 (2)	13/12
	25/10 (3)	25/10 (3)			20/12
ASEAT	27/09 (21)				29/11
	11/10 (1)				13/12

<b>AS EVOTEC</b>	25/10 (20)				<b>20/12</b>
<b>FONBO FC</b>	04/10 (19)	25/10 (19)			<b>06/12</b>
	11/10 (1)	25/10 (1)			<b>13/12</b>
<b>FORZA VIOLA FC</b>	27/09 (24)	29/09 (24)			<b>29/11</b>
	11/10 (5)				<b>13/12</b>
<b>ASFP LUSITANOS</b>	04/10 (22)	04/10 (22)	11/10 (17)	11/10 (17)	<b>06/12</b>
	11/10 (8)				<b>13/12</b>
					<b>06/12</b>
<b>AGATE FC</b>	11/10 (16)				<b>13/12</b>
	25/10 (2)				<b>20/12</b>
<b>IO TEAM</b>	04/10 (16)				<b>06/12</b>
	11/10 (2)				<b>13/12</b>
<b>LOLA</b>	27/09 (18)	04/10 (18)			<b>29/11</b>
	04/10 (1)	04/10 (1)			<b>06/12</b>
	18/10 (2)				<b>20/12</b>
<b>LES SHADOCKS DE SEILH</b>	20/09 (1)	28/09(1)			<b>22/11</b>
	11/10 (3)	11/10 (3)			<b>13/12</b>
	18/10 (1)				<b>20/12</b>
<b>LES VIEILLES CANAILLES</b>	27/09 (22)	04/10 (22)			<b>29/11</b>
	04/10 (1)				<b>06/12</b>
<b>AS MATRA</b>	04/10 (17)				<b>06/12</b>
	11/10 (3)				<b>13/12</b>
	25/10 (1)				<b>20/12</b>
<b>MECAPROTEC FC</b>	27/09 (21)				<b>29/11</b>
	04/10 (1)				<b>06/12</b>
<b>MISTRAL PL</b>	27/09 (22)				<b>29/11</b>
	11/10 (1)				<b>13/12</b>
<b>NIMBA O.T</b>	04/10 (5)	11/10 (5)	18/10 (2)	18/10 (2)	<b>06/12</b>
					<b>06/12</b>
	25/10 (2)				<b>20/12</b>
<b>PASPORT</b>	04/10 (1)	06/10 (1)			<b>06/12</b>
	18/10 (2)				<b>20/12</b>
	25/10 (1)				<b>20/12</b>
<b>FC POTO</b>	04/10 (27)	06/10 (27)			<b>06/12</b>
<b>FA ROQUES</b>	04/10 (19)				<b>06/12</b>
	18/10 (2)				<b>20/12</b>
<b>ST ALBAN AUCAMVILLE FC</b>	27/09 (20)	19/10 (20)			<b>29/11</b>
<b>SB SPORTS FC</b>	04/10 (20)	18/10 (20)			<b>06/12</b>
	11/10 (1)	18/10 (1)			<b>13/12</b>
<b>SOPRA FOOT</b>	11/10 (2)	18/10 (2)			<b>13/12</b>
	25/10 (7)				<b>20/12</b>

ATHLETICO TOLOSA	27/09 (41)	04/10 (41)			29/11
	04/10 (25)	04/10 (25)			06/12
	11/10 (2)				13/12
	25/10 (3)				20/12
TOLOSA DUCKS	18/10 (24)	20/10 (24)			20/12
OLYMPIQUE TOULOUSE	27/09 (2)	27/09 (2)	21/10 (2)	25/10 (2)	29/11
	04/10 (1)	20/10 (1)	21/10 (1)	25/10 (1)	06/12
	25/10 (2)				20/12
TOULOUSE SA	11/10 (16)				13/12
	25/10 (1)				20/12

20/09 (18)	Cartons Licences disponibles / Retirés / Licences à ramener pour Validation / Licences validés par Commission et non retirés par club
20/09 (18)	Licences validées par Commission et récupérées par club
20/09 (18)	Avertissement => délai restant inférieur à 4 semaines avant disqualification Joueurs
22/11	Date limite pour Traitement complet du dossier
22/11	Date de disqualification du (des) joueur(s)

Si explications nécessaires contacter **Marcel MARTINS** à la commission

## ARBITRAGE

**Cela fait maintenant deux bonnes semaines qu'on vous a dit de passer à la commission avec une photo, pour finaliser votre licence, votre carte d'arbitre et régulariser les comptes.**

**Devant le laxisme de certains d'entre vous, ceux qui n'auront pas régularisé leur situation avant le 25 Octobre prochain, ne seront plus désignés.**

**A savoir : AURIOL B., BIGOU J., KOPGANG P., LAFFONT C., LANDES D., NITARD C. et RAHBANI M.**

Il est encore possible de s'inscrire aux cours de formation qui commencent bientôt. Si des personnes sont intéressées dans votre club, veuillez nous donner leurs coordonnées.

Les arbitres doivent nous retourner l'attestation du PASS SANITAIRE jointe au bulletin **très rapidement**, condition obligatoire pour accéder aux installations sportives et pouvoir officier.

**Certains parmi vous ne nous ont toujours pas transmis leur attestation.**

**Par ailleurs**, les arbitres ne **représenteront leur club** et ne **seront désignés** que si **tous les documents demandés** parviennent au Collectif d'Arbitrage. Or, nous constatons que **certains parmi vous** n'ont rien envoyé ou qu'il manque des éléments pour d'autres. En résumé, si vous voulez être désignés, vous savez ce qu'il vous reste à faire.

**A savoir : REALLAND A. et RODRIGUES A.**

Les arbitres possédant un planning doivent l'envoyer de **TOUTE URGENCE** afin de pouvoir être désigné correctement.

**Nous portons à votre analyse une suggestion :**  
**Faudra-t 'il, comme pour les clubs, donner une date butoir pour votre réponse et ensuite appliquer une amende ?**


## TRESORERIE

Les clubs : SB SPORT, FORZA VIOLA FC et IO TEAM doivent régulariser leur situation financière (cartes journalières, fin de saison 20/21) **de toute urgence**.  
 Nous comptons sur votre diligence.

## RESULTATS

### SEMAINE 42 DU 18/10/2021 AU 22/10/2021

#### *Division Excellence : Journée 3 aller*

PASPORT	3	-	0	LES SHADOCKS DE SEILH	<b>F</b>
ATHLETICO TOLOSA B		<i>Remis</i>		DYNAMO FC	
FC POTO	3	-	3	USEMA COLOMIERS	
MECAPROTEC FC	2	-	1	AJ SAINT EXUPERY	



**Exempt** : ASEAT

#### *Division Promotion Excellence : Journée 3 aller*

ATHLETICO TOLOSA A	1	-	11	O. TOULOUSE	
ASC CNES	2	-	0	LOLA	
IO TEAM	0	-	6	FC CANTOU'LOUSAIN	
AGATE FC	2	-	2	ALTRAN FOOT	

**Exempt** : USA FOOT

#### *Division Honneur : Journée 3 aller*








MISTRAL P.L.	3	-	0	AS DRT	
FC BALEC	1	-	4	ASFP LUSITANOS	
FONBO FC	3	-	3	LES VIEILLES CANAILLES	
SAINTE ALBAN		<i>Remis</i>		TOULOUSE SA	

**Exempt** : FORZA VIOLA FC

#### *Division Promotion : Journée 3 aller*

ASCA	3	-	0	SOPRA STERIA FOOT	
AS MATRA	5	-	2	ATHLETICO TOLOSA C	
TOLOSA DUCKS	4	-	2	SB SPORT FC	
FA ROQUES	3	-	1	AS EVOTEC	

**Exempt** : NIMBA OT

Non communication téléphonique du résultat		Feuille de match non parvenue	
Forfait	<b>F</b>	Litige	
Terrain impraticable		Panne d'éclairage	
Décision Commission		Demande club	

Feuille de match non parvenue dans les délais ➔ match perdu par pénalité (0 point, 0 but pour, 3 contre) : FONBO FC.

## SPORTIVITE SEMAINE 42

**NEUF** sorties temporaires, **DOUZE** avertissements et **DEUX** exclusions (dont une pour deux avertissements) pour **13** rencontres arbitrées.

## SANCTIONS

### Rencontre AGATE FC / ALTRAN FOOT du 21/10/21 – Promotion Excellence – Journée 3 aller :

Pour « *TACLE IRREGULIER* » – AVERTISSEMENT –  
, puis

Pour « *COMPORTEMENT ANTISPORTIF ENVERS L'ADVERSAIRE* » – 2<sup>ème</sup> AVERTISSEMENT –

Soit 2 (deux) avertissements au cours de la même rencontre (**ART 32 – B – e**),

ESSENG Stevy, licence n°907132 (AGATE FC)

- Un (1) match de suspension ferme, l'automatique.

### Rencontre FC FONBO / LES VIEILLES CANAILLES du 21/10/21 – Honneur – Journée 3 aller :

Pour « *TACLE IRREGULIER* » –  
AVERTISSEMENT –

Soit 2 (deux) avertissements au cours de la saison, récidive du (**ART 32 – B – f**),

MARTIN Benoit, licence n°662521 (LES VIEILLES CANAILLES)

- Un (1) match de suspension ferme, à compter du 02/11/2021.

### Rencontre TOLOSA DUCKS / SB SPORT FC du 20/10/21 – Promotion – Journée 3 aller :

Pour « *PROPOS INJURIEUX ENVERS L'ARBITRE* » – EXCLUSION –

VILARINHO André, licence n°8812359 (SB SPORT FC)

- Suspendu jusqu'à réception de son rapport et traitement par la commission .

# RECTIFICATIF CALENDRIER

## SEMAINE 44 DU 02/11/2021 AU 05/11/2021

*Division : Excellence : Journée 4 aller*

AJ SAINT EXUPERY FC POTO

Voir feuille des rencontres de ce bulletin

## CALENDRIER

Une petite précision concernant la programmation des rencontres : lorsqu'une rencontre est marquée « A définir » sur le bulletin, cela signifie que nous sommes en attente de terrain de la part de la mairie, mais que le match se déroulera bien la semaine concernée. Alors prévenez vos joueurs afin d'éviter quelques « loupés ».



**L'équipe ASFP LUSITANOS nous informe de l'adresse de son nouveau terrain : Stade NAUZEMARELLE, rue Jean Dumons, 31780 Castelginest.**

## SEMAINE 44 DU 02/11/2021 AU 05/11/2021

*Division : Excellence – Journée 4 aller*

USEMA COLOMIERS	ASEAT	Capitany Synthé	Me 03/11	20h00
<b>AJ SAINT EXUPERY</b>	<b>FC POTO</b>	<b>Sordelo Hb</b>	<b>Je 04/11</b>	<b>19h45</b>
SHADOCKS DE SEILH	DYNAMO FC	Seilh Synthé	Ve 05/11	20h30
PASPORT	ATHLETICO TOLOSA B	Marcel Cerdan Hb	Ma 02/11	19h45
<i>Exempt : MECAPROTEC FC</i>				

*Division : Promotion Excellence – Journée 4 aller*

ATHLETICO TOLOSA A	ASC CNES	Argoulets St	Je 04/11	19h45
LOLA	O. TOULOUSE	Lardenne Synthé	Me 03/11	19h45
FC CANTOU'LOUSAIN	USA FOOT	R. Barran	Ve 05/11	19h45
ALTRAN FOOT	IO TEAM	Blagnac Baradels Syn	Je 04/11	20h45
<i>Exempt : AGATE FC</i>				

*Division : Honneur – Journée 4 aller*

TOULOUSE SA	AS DRT	Sordelo St	Ve 05/11	19h45
FONBO FC	MISTRAL P.L	<b>Remis</b>		
LES VIEILLES CANAIL.	FC BALEC	Sordelo St	Je 04/11	19h45
FORZA VIOLA FC	SAINT ALBAN	Stadium n°4 Synthé	Je 04/11	19h45
<i>Exempt : ASFP LUSITANOS</i>				

*Division : Promotion – Journée 4 aller*

SOPRA STERIA FOOT	FA ROQUES	Sordelo St	Me 03/11	19h45
AS MATRA	TOLOSA DUCKS	R. Barran	Ma 02/11	19h45
SB SPORT FC	ATHLETICO TOLOSA C	Sordelo Hb	Me 03/11	19h45
NIMBA OT	AS EVOTEC	La Ramée Synthé	Ve 05/11	19h45
<i>Exempt : ASCA</i>				



## SEMAINE 45 DU 08/11/2021 AU 10/11/2021

### Coupe de France Auguste Delaune

#### ***Poule 1 - Tour 3 :***

SAINT ALBAN	FORZA VIOLA FC	St alban	Lu 08/11	20h15
ASEAT	ASFP LUSITANOS	Sordelo St	Ma 09/11	19h45

#### ***Poule 2 - Tour 3 :***

AJ SAINT EXUPERY	PASPORT	R. Barran	Me 10/11	19h45
ASC CNES	FC CANTOU'LOUSAIN	La Ramée Synthé	Me 10/11	19h45

### Coupe Occitane

#### ***Poule A - Tour 4 :***

ATHLETICO TOLOSA B	FA ROQUES	M. Cerdan St	Lu 08/11	19H45
AS MATRA	SOPRA STERIA FOOT	R. Barran	Ma 09/11	19h45

Exempt : FC POTO

#### ***Poule B - Tour 4 :***

LES VIEILLES CANAIL.	MISTRAL P.L.	Sordelo St	Me 10/11	19h45
USEMA COLOMIERS	TOULOUSE SA	Capitany Synthé	Me 10/11	20h00

Exempt : ATHLETICO TOLOSA A

#### ***Poule C - Tour 4 :***

TOLOSA DUCKS	LES SHADOCKS SEILH	Sordelo Hb	Me 10/11	19h45
IO TEAM	DYNAMO FC	Argoulets St	Me 10/11	19h45

Exempt : AS DRT

#### ***Poule D - Tour 4 :***

O. TOULOUSE	ASCA	Lardenne Synthé	Me 10/11	19h45
LOLA	FONBO FC	La Ramée St	Lu 08/11	19h45

Exempt : ALTRAN FOOT

#### ***Poule E - Tour 4 :***

MECAPROTEC FC	SB SPORT FC	Muret Auriol	Lu 08/11	20h00
USA FOOT	ATHLETICO TOLOSA C	Blagnac Baradels Syn	Me 10/11	20h45

Exempt : FC BALEC